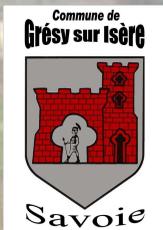


Bienvenue à Grésy sur Isère

Réalisé par la Commune de Grésy sur Isère



Commune située au carrefour de la Combe
de Savoie et de la Maurienne.

Livret d'accueil – Edition 2019

Livret d'accueil – 2019



Bienvenue à Grésy-sur-Isère

Madame, Monsieur,

Notre municipalité souhaite que ses nouveaux concitoyens s'intègrent pleinement à la vie du Village. Un tissu associatif important apporte un dynamisme et une réelle possibilité de pratiquer sur place tant des activités sportives que ludiques ou culturelles. L'ensemble de l'équipe municipale a également le souci de maîtriser le développement de la commune, en harmonie avec la capacité de ses équipements collectifs et avec ses ressources.

Notre commune fait partie de l'agglomération ARLYSÈRE et ceci lui permet, entre autre, de bénéficier de meilleures capacités de financement et des avantages de certaines structures communautaires.

Ce livret d'accueil a été élaboré à votre attention afin de faciliter vos démarches et votre installation. Vous y trouverez un rapide historique de la commune, mais aussi les coordonnées et diverses informations concernant les Services Publics, Sociaux, Médicaux, les Etablissements d'enseignement, les Associations
....

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un très agréable et long séjour dans votre Commune.

Les Services Municipaux et vos élus se tiennent à votre disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser.

François GAUDIN

Maire de Grésy-sur-Isère

Vice- Président de l'agglomération
ARLYSÈRE

Grésy-sur-Isère a été occupé par l'homme depuis l'époque néolithique, le site étant bien exposé et à l'abri des crues de l'Isère. Un percuteur en grès datant de 2000 ans avant J.C. environ a été trouvé au cours de travaux, ainsi qu'une faucille de l'âge de bronze de 800 ans avant J.C. environ.

A l'époque Romaine, une voie traversait le village. Quatre inscriptions lapidaires révèlent l'importance du bourg romain. La plus intacte est celle de la fontaine près de l'ancienne église qui indique que le tribun Titus Marcius Taurinus avait fait ériger son tombeau au premier siècle. Une autre inscription se trouve sur le mur de la chapelle Saint Roch au hameau de Fontaine. Le nom de Grésy vient de Gratiacum – domaine de Gratus.

Au hameau de Fontaine, un trésor monétaire du II^{ème} siècle a été trouvé en 1980. Il comprend des monnaies en argent et quelques objets (bagues et pendentifs) enfouis lors de l'invasion des Slamans en 259.

Du IX^{ème} siècle au XI^{ème} siècle dans l'ancien royaume de Bourgogne les seigneurs de Grésy, par suite de mariages ou d'héritages portent les noms d'Albigny, de Savoie, de Miolans, de la Chambre, de Tende et de Cize, mais du château situé au-dessus de l'ancienne église, il ne reste que la maison des gardes encore habitée.

La construction de la vieille église dédiée à Saint Pierre remonte à l'époque romane, à la fin du XII^{ème} siècle. L'église actuelle, plus vaste, fut construite en 1842 ; elle a été consacrée le 9 mai 1846 par Monseigneur A. Billiet.

Au temps des diligences deux maisons dans la Grand'Rue étaient des relais de poste.

Jusqu'à la grande crise du phylloxera, Grésy est un bourg centre agricole et viticole dont l'architecture de la Grand'Rue témoigne encore de la grande activité commerciale.

Le XX^{ème} siècle est marqué par l'exode rural et la baisse de la population. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que le nombre d'habitant (587) reprend sa courbe croissante pour atteindre le chiffre de 1243 habitants lors du dernier recensement de 2009.

Grésy sur Isère réaffirme, aujourd'hui, sa position de chef-lieu de Canton avec un bourg centre et des quartiers dynamiques grâce au maintien de commerces de proximité, de nombreux artisans et de services à la population.



Philippe TROUTOT – 1^{er} adjoint



Chantal MIOTTO – 2^{ème} Adjointe



Christophe METGE – 3^{ème} Adjoint



Véronique VIANEY – 4^{ème} Adjointe



Dominique DUTHY – Conseiller municipal



Catherine PUECH – Conseillère municipale



Thierry DRAUGE – Conseiller municipal



Sylviane STURBOIS – Conseillère municipale



Hervé FRAIX – Conseiller municipal



Olivier GRILLET – Conseiller municipal



Célia MANSORD – Conseillère municipale



Bertrand PLOTTIER – Conseiller municipal



Tiffany VIGNALE – Conseillère municipale



Catherine GENTIL – Conseillère municipale

**49 place Pierre Bonnet
73460 GRESY SUR ISERE**

Téléphone : 04.79. 37. 91. 94
Télécopie : 04. 79. 37. 95. 93
E.mail : accueil@gresysurisere.fr
Site Internet : www.gresy-sur-isere.com



**Ouverture du secrétariat
au public** : lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h00-12h00

Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi, vendredi
8H00-12h00 13h30-17H00

Les services administratifs sont assurés par :

- Frédérique CARRABIN
- Nathalie DEPOORTERE
- Véronique VIEUX-JEANTON

Les services techniques par :

- Patrice BUET
- Alain JALLABERT
- Cyril DECOURTET

Les services « école-cantine » par :

- Sophie GARCIA
- Catherine MOREEWS
- Claude COL
- Cindy MIGNON

- Gendarmerie de Grésy : 04 79 37 94 17
- Pompiers : Urgence – 18
- Relais postal (Relais des Bauges) 09 63 58 67 21
- Trésor Public – Albertville : 04 79 32 45 53
- ARLYSERE (eau potable) : 04 79 37 14 34
 - Astreinte réseaux 09 77 408 408
 - Urgence réseaux 09 77 401 134
- ARLYSERE (assainissement) 04 79 37 14 34
 - Astreinte et urgence 06 73 85 94 00
- ERDF (dépannage électricité) : 0 810 333 073
- GDF (dépannage gaz) : 0 810 314 314
- Pôle Urbanisme ARLYSERE : 04 79 10 01 83
- Consultance architecturale 04 79 10 01 83
- Notaire : Me BOIRON-MONTOUX Myriam 04 79 37 90 08
- Notaire : Me BOUILLOUX Patrick 04 79 37 90 08
- Sous-préfecture d'Albertville : 04 79 32 06 55
- Mission Locale Jeunes : 04 79 31 19 19
- Pôle Emploi : 39 49

- Assemblée Nationale
Député de la circonscription : Vincent ROLLAND
- Sénat
Sénateurs de la Savoie : Mme Martine BERTHET et M. Jean-Pierre VIAL
- Conseil Départemental de la Savoie
Président : M. Hervé GAYMARD
Conseillers Départementaux : Mme Dominique RUAZ et M. André VAIRETTO
- Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes
Conseillers régionaux : Mme Noëlle MOLLIEUX-AZNARD et Mr Fabrice PANNEKOUCKE
- Préfecture de la Savoie
Préfet : M. Louis LAUGIER
- Sous-préfecture de l'arrondissement d'Albertville
Sous-Préfet : M. Nicolas LOISEAU
- Médiateur de la République
Prendre contact en SOUS-PREFECTURE

➤ **Communauté d'agglomération ARLYSERE**

Président : Franck LOMBARD

Siège 2 avenue des Chasseurs Alpins 73200 Albertville

04 79 10 48 48

➤ **Parc Naturel Régional du Massif des Bauges**

M. Philippe GAMEN

Siège : Maison du Parc – 73630 Le Châtelard

Le Syndicat a été créé pour gérer et animer le territoire « Parc » et mener des actions concrètes en application des objectifs de la charte, en coordination avec les actions menées par les autres acteurs du territoire.

Social

- Assistantes sociales : sur rendez-vous au 04 79 44 53 65
C.P.A.S ZI N°3 6 rue de la Croissance 73460 Frontenex
- Foyer logement personnes âgées : 04 79 31 43 78 –
- Service d'Aide à Domicile – 04 79 38 53 90
- Service de Soins Infirmiers à Domicile : 04 79 31 52 11 – ssiad.frontenex@orange.fr
- Territoire de Développement Social : 04 79 89 57 20
- Centre Local d'Information et de Coordination : 04 79 37 44 44
- UFC QUE CHOISIR : permanence en Mairie uniquement sur RDV
04.79.37.36.05 ou 06.49.62.22.77

Santé

- **Médecin** – Dr CHAMBARD J. : 04 79 37 90 26
- **Infirmières** – M^{me} BUCARELLI J. : 04 79 37 90 84
- **Kinésithérapeute** – Mr SENECHAL F. : 04 79 37 93 89
et **Podologue** sur rendez-vous.
- **Ostéopathe** – Mme LESAGE S. : 06 98 96 56 55
- **Pharmacie** – M^{me} BONNEVIE-PERRIER S. : 04 79 37 91 66

- accueil périscolaire – centres de loisirs et Bébé-bus
09 61 66 12 27
- Collège Joseph Fontanet à Frontenex : 04 79 31 41 40
- Lycées d'enseignement général et/ou technique sur Albertville et Ugine.
- Le ramassage scolaire est organisé pour le territoire Arlysère par le Conseil Départemental de la Savoie : inscriptions en ligne sur le site www.savoie.fr
contact 09.69.36.39.94 (appel non surtaxé)

Gîtes et chambres d'hôtes

- **La Fontaine Fleurie**
131 Rue du Montet – Fontaine
73460 GRESY SUR ISERE
Tél / Fax : 04 79 37 91 15
Site: www.lafontainefleurie.net
- **Studio meublé*** pour 2 personnes**
Contact : M. Jean-Claude DEVERWAERE Tél : 04 79 37 17 03
Port : 06 20 42 09 81
E-Mail : jcd.mpd@sfr.fr

Commerces

- **Sylviane COIFFURE** – Salon de coiffure
Tél. : 04 79 37 96 31
- **CAMBIN** – Restaurant « La Place » - Traiteur
Tél. : 04 79 37 91 85
- **DORSI** – Boulangerie – Pâtisserie - Epicerie
Tél. : 04 79 37 92 43
- **MAISON DES PECHEURS** – Restaurant au Lac de Grésy
Tél. : 04.79.38.80.48

Artisanat - Entreprises

- **ADRET MENUISERIE - PONT Jérémy**
Port. : 06 13 29 24 31
- **ALVES DE MAGALHAES** – Plaquiste – Menuisier (pose)
Tél. : 09 62 03 44 98
- **A.S. ELEC SUCHETET Alexandre** - Electricien
Port. : 06.24.57.33.75 asuchetet@hotmail.fr
- **BAUDART Jérôme – Simple comme nature – Jardin & Harmonie**
activité de services aux personnes : jardinage, bricolage, cuisine à domicile
Port. : 06 74 82 56 79

- **BAUDIN** – Plomberie – Chauffage
Tél. : 04 79 37 90 34
- **EP2S Consultant** – Sécurité Protection de la Santé
Tél. : 06.66.78.04.26
- **FIRST CLASS** – Taxi
Port. : 06 19 25 71 48
- **GROLLIERE Jérôme** – Carrelage et faïence
Tél. : 04 79 37 93 43
- **GRUX Thierry IMAGES** – Photographe
Port. : 06.75.13.68.94 thierry.gx@wanadoo.fr
- **H2o Mr DORISON Lionel** – Plombier
Port. : 06 13 61 51 08
- **MENUISERIE LEBECQ Yves**
Port. : 06.11.29.69.03 ou 04.56.10.30.40
- **SALLETAZ** – Chaudronnerie – Constructions métalliques
Tél. : 04 79 37 92 03
- **SARL COHERENCE** – Bureau d'études chargé de la protection et de la gestion de l'eau potable
Tél. : 04.79.32.21.03
- **SARL MIOTTO CHARPENTES** – Couverture – Zinguerie
Tél. : 04 79 37 92 81
- **SARRASOLA OMEXOM** – Etudes et conceptions de lignes électriques
Tél. : 04 79 37 94 16
- **TAXI LE SAVOYARD** – Taxi
Port. : 06 11 40 88 19

Associations de la commune

- **Amicale des Sapeurs-Pompiers** – Président : M. Jérémy PONT
Port. : 06.13.29.24.31
- **Amicale des Boules** – Président : M. Frank VIALLET
Tél. : 04 79 37 91 56 fbviallet@club-internet.fr
- **Anciens Combattants** – Président : M. Jérôme GOYARD
Tél. : 04 79 37 92 20
- **Association de Chasse** – Président : M. Thierry SCHOUBER
- **Association paroissiale** : Mr Terrier 04.79.37.68.82
- **Badminton** - Renseignements sur le site gsibad.wixsite.com/secretariat.gsib@gmail.com

- **Belly Shakty** – Danse Orientale – Philippe Beaudeau 06.86.89.69.38
- **Club des Aînés de Savoie de Grésy**– Président : Mme Suzanne BERGER
Tél. : 04 79 37 90 91
- **Club VORTEX RC Aéro-modélisme** – Président : M. Jean-François OLIVA
Port. : 07 81 99 13 17 clubvortexrc@gmail.com
- **Comité des fêtes –Anim’Grésy** - Présidente : Mme Maud GARIN
Port. : 06.03.28.30.31
- **Comité Frankétienne** : M. Philippe TROUTOT
Port. : 06.75.34.88.95 contact@comite-franketienne.fr
- **Covoiturage** – Présidente : Mme Véronique VIANEY
Port. : 06 16 05 23 34
- **Village Musée - Les Coteaux du Salin**- Président : Mr Pierre DUBOURGEAT
Tél. : 04 79 37 94 36 – mail : lescoteauxdusalin@wanadoo.fr
- **Ecole de Musique d’Arlyseré**
Contact : 06.89.83.04.69 – Mail contact.musique-danse@arlyseré.fr
- **L’Echo de Grésy** – Chorale – Mr et Mme Vigier 06.26.06.85.62
- **FITNESS ATTACK** – Sabine Biord 06.46.40.50.73
- **Grésy Action Culturelle** – Président : M. Jean-Louis ROSSET
Tél. : 04 79 37 92 01 gresyactionculturelle@orange.fr
- **Gymnastique Douce, Gym enfants et Baby Gym, marche nordique** –
Présidente : Mme Elisabeth LEODICE Port. : 06.32.02.40.76
- **Harmonie** – Présidente : Mme Cathy METGE Port. : 06.27.15.82.86
www.harmoniedegresy.net
- **La synapse – hip hop- slam** : M. Nicolas LEGER
Port. : 06.35.20.55.20 synapse-records@hotmail.fr
- **Les Vieilles mécaniques** - Président : M. Quentin AVANZO
Tél. : 04 79 37 94 36
- **Ptits Loups** : Charline GROLLIERE Port. : 06.17.70.86.30
- **Qi Gong et Taiji** - Port 06 22 12 36 91
wushu.chentaiji73savoie@gmail.com
- **Restauration des peintures de l’église** : Elisabeth LEODICE 04.79.37.36.05
- **La Ruche qui dit oui** : Réseau de communautés d’achats directs aux
producteurs. Président : Emmanuel Lachal 06.98.28.15.00
- **Société de Pêche** – Président : M. Christophe VALAZ
Port. : 06.07.96.66.36
- **Sou des Ecoles** : Mr Vincent LAVIGNE
Port. : 06 86 91 51 66 sou.ecole.cybelle@gmail.com

- **Les Tamalous** – Football en salle – Philippe PARADIS 06.08.57.66.73
- **Tennis Club** – Président : M. Hervé FRAIX
Tél. : 04 79 37 99 80
- **TO DA « Wing chun kung-fu »** - contact : M. Bertrand PLOTTIER
Port. : 06 60 16 82 16 toda.wingchun@gmail.com
- **UFC Que Choisir** : permanences dans une salle de la mairie.
Contact : Elisabeth Léodice 06.32.02.40.76 Mail : zazaleo@neuf.fr
- **Yoga et relaxation** –
Port. : 06 61 86 85 29 yogadebourgneuf@hotmail.fr
<http://yogadebourgneuf.blogspot.fr>

Quelques manifestations ...

- Vœux du Maire en Janvier
- Vide-Grenier ou Foire
- Concours de boules
- Expositions
- Concerts
- Animation de Noël en Décembre
- Salon du livre et exposition de crèches en Décembre
- Séances de CINEMA pour enfants et adultes
- Repas offert par la Commune aux Aînés de la Commune
- Concours Maisons Fleuries, décorations et illuminations de Noël
- Exposition de véhicules anciens
- Halloween, Fête de la pomme
- Fête de la Saint Patrick
- Fête de l'école
- Fête de la musique

Ces documents	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût Délais	Observations
Livret de famille	Mairie du mariage remis le jour de la célébration	Duplicata à demander à la Mairie du domicile	Gratuit	
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date et lieu du mariage	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de Naissance	Indiquer date de la naissance son état civil et celui des parents	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès	Livret de famille et certificat médical	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile	- date du décès - nom - prénom	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
<u>Passport</u> (validité 10 ans pour majeur et 5 ans pour mineur) <u>Carte Nationale d'Identité</u> (validité 15ans pour Majeur et 10 ans pour mineur)	Toute Mairie équipée d'une station d'enregistrement (A titre indicatif : St Pierre d'Albigny et Albertville sont équipées)	Contactez la Mairie de votre choix pour avoir les renseignements	Payant (passport) Gratuit (CNI)	Prendre rendez-vous avec le service de la MAIRIE de votre choix
Autorisation de sortie de territoire	Télécharger et remplir le formulaire Cerfa n°15646*01. L'AST doit être accompagnée de la pièce d'identité du mineur et d'une pièce d'identité en cours du parent signataire			
Titre de Séjour ou Renouvellement du Titre	Consulter le site de la Préfecture de la Savoie http://www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France			

Urbanisme :

Pour	Vous devez déposer une déclaration préalable	Vous devez demander un permis
Construction nouvelle ou extension (y compris abris de jardin)	Entre 5 et 20 m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol	Plus de 20 m ² (40m ² pour les extensions en zone U si l'emprise de la construction ou la surface de plancher n'est pas ainsi portée à plus de 170 m ²)
Clôtures	Tous les cas sauf clôtures agricoles pour lesquelles aucune formalité n'est requise	
Autres murs	Plus de 2 m de hauteur	
Piscines non couvertes	Bassin entre 10 et 100 m ²	Bassin de plus de 100 m ²
Piscines couvertes		Toutes
Serres de production	Hauteur entre 1,80m et 4 m	Hauteur de plus de 4 m ou surface supérieure à 2000 m ²
Modification de l'aspect extérieur (y compris ravalement)	Toutes	
Changement de destination (transformation de grange en habitation, habitation en local commercial)	Sans travaux modifiant les structures porteuses ou la façade	Avec des travaux modifiant les structures porteuses ou la façade
Lotissement	Sans travaux	Avec création ou aménagement des voies, d'espaces ou d'équipements communs internes
Affouillements et exhaussements du sol	Plus de 2 m de dénivelé et plus de 100 m ² de surface	Plus de 2 m de dénivelé et plus de 2 ha
Démolitions	Aucune formalité sauf au Centre Bourg	

Surface de plancher=surfaces closes et couvertes desquelles on déduit : surfaces dont la hauteur est inférieure à 1m80, vides et trémies, surfaces destinées au stationnement des véhicules, combles non aménageables (non accessibles, dépourvues de plancher, non isolées....)

Emprise : surface de terrain occupée par la construction

- les renseignements sont disponibles sur le site www.gresy-sur-isere.com ou en Mairie.
- Les imprimés peuvent être téléchargés sur le site www.urbanisme.equipement.gouv.fr
- Un architecte consultant reçoit sur rendez vous pour étudier vos projets d'aménagement. Contacter le 04 79 89 56 95
- Cadastre : la Direction des Services Fiscaux propose un service permettant de rechercher et consulter des parcelles : www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do
Ce service peut vous aider, par exemple, à constituer un dossier de permis de construire.

Gestion des déchets, tri sélectif ...

La gestion de ce service est de la compétence de la Communauté d'Agglomération ARLYSERE 04 79 10 03 68

Le calendrier du ramassage est disponible en mairie.

- **Collecte du verre :**
Bennes à disposition sur plusieurs points de la Commune (gare, champ de foire, hameau de Fontaine, lac de Grésy)
 - **Collecte des textiles :**
Benne à disposition à la gare
 - **Ramassage de la ferraille :**
Ramassage le premier mardi de chaque mois (sauf de novembre à mars et au mois d'août)
 - **Ramassage des objets encombrants et gros cartons pliés**
Ramassage le 3^{ème} mardi de chaque mois. (sauf de novembre à mars et au mois d'août)
- Ces deux derniers services sont assurés par les Agents Techniques Communaux.
Inscriptions en Mairie au 04 79 37 91 94 la semaine qui précède le ramassage.
- **Opération « Bouchons d'Amour » :**
Un bac est à disposition à l'arrière du bâtiment de la Mairie (suivre le fléchage) pour la collecte des bouchons plastiques.

Cette opération est organisée en partenariat avec l'Association « Bouchons d'Amour ». Il s'agit d'un geste de solidarité pour les personnes handicapées et une participation à la protection de l'environnement.

- ***Piles, cartouches d'encre usagées, stylos à bille, stylos plumes, feutres, marqueurs, effaceurs, surligneurs, correcteurs.***
Des bacs sont à votre disposition dans le hall d'accueil de la Mairie (voir horaires d'ouverture) mais également à l'Ecole.
- ***Déchèterie de Gilly sur Isère :***
Tout autre déchet non collecté doit être déposé à la déchèterie ouverte :
du lundi au samedi inclus de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
le dimanche de 8h00 à 12h30
Pour tout renseignement contacter le 04 79 37 03 87
- ***Brûlage des déchets***
Le brûlage des déchets végétaux est interdit. Se référer au règlement sanitaire départemental www.savoie.pref.gouv.fr
Un apport volontaire de déchets verts est mis en place www.gresy-sur-isere.com

Civisme et autres obligations...

- ***Déclaration des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie :***
Conformément à la réglementation en vigueur tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie doit se présenter en Mairie pour établir une déclaration ad hoc.
- ***Divagation des chiens – Arrêté Municipal du 5 août 1987 :***
Un arrêté municipal interdit toute divagation des chiens, seuls et sans maître ou gardien, sur la voie publique communale.
- ***Divagation des chats :*** Il est demandé aux propriétaires de chats de veiller à ce que leurs animaux ne divaguent pas sur la Commune. Considérant la recrudescence de ces animaux, il est également demandé aux propriétaires de bien vouloir les faire stériliser. L'association Régul Matous peut également vous aider (04.79.59.82.44)
- ***Inscriptions sur la liste électorale :***
Possible jusqu'à 6 semaines avant chaque scrutin: le demandeur doit se présenter au secrétariat de Mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile, ou bien alors s'inscrire sur www.service-public.fr
- ***Recensement militaire :***
Les jeunes gens doivent se présenter dans le mois des 16 ans en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

➤ **Bruits de voisinage – extrait de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 :**

Afin de faire face aux nuisances sonores, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils à moteur tels que perceuses, raboteuses, tondeuses, tronçonneuses.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

➤ **Elagage des arbres et des haies :**

Les arbres, branches, racines qui débordent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires.

En effet, les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Le domaine public routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage.... des arbres situés sur les propriétés riveraines

➤ **Déneigement :**

Chaque hiver, la Commune se mobilise afin de pouvoir faire face aux chutes de neige.

Les Agents techniques de la Commune assurent le déneigement des voiries communales (voies de circulation automobile, trottoirs devant les espaces publics) et il appartient aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants) de déneiger les parties communes situées devant chez eux.

Pour permettre un déneigement efficace, il est indispensable que les rues soient libres afin de permettre l'accès aux engins de déneigement.

Sachez être patient, toutes les voies dont la commune a la charge, sont dégagées dans un ordre précis qui respecte les priorités de circulation.

Enfin, soyez prudents, attention aux chutes de neige et de glace provenant des toitures.

➤ **D.I.C.R.I.M et P.C.S**

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) est disponible en mairie ou sur le site www.gresy-sur-isere.com

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) la population est invitée à se faire connaître ou à signaler tout changement de coordonnées, en mairie ou par mail info@gresy-sur-isere.com

Nous vous demandons de nous informer de toute capacité d'hébergement, de possibilité de prêt de matériel spécifique (outils, compresseurs, groupes électrogènes,...) et humains (compétences médicales, linguistiques, spécialisées, techniques,...) pour faire face à une situation de crise.

Un appel est lancé aux bonnes volontés pour intégrer la réserve communale de sécurité civile.

➤ **Location de salles :**

Les conditions de location sont disponibles sur www.gresy-sur-isere.com ou en Mairie. Pour connaître les disponibilités : contacter la Mairie 04 79 37 91 94

➤ **Concours Municipaux des Maisons fleuries et des Décorations de Noël :**

La Commune de Grésy-sur-Isère organise ces deux concours.

Un jury sélectionne les maisons suivant divers critères et les lauréats se voient remettre leurs prix lors de la cérémonie des Vœux du Maire.

Vous changez de domicile

➤ **Signalez votre départ :**

Au Secrétariat de Mairie

A la Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE

A l'EDF & GDF (entre 3 mois et 3 jours avant le départ)

Au service des impôts (trésorerie générale)

A la Caisse de Sécurité Sociale

➤ **Veillez à la situation scolaire de vos enfants**

➤ **Demandez au service des Postes** le transfert de votre courrier

➤ **Faites faire les changements d'adresse sur :**

Votre carte grise (obligatoire)

Votre carte d'identité

Votre passeport.

➤ **Inscrivez-vous sur la liste électorale** à la Mairie de votre nouvelle résidence

➤ **Pour les étrangers** titulaires de la carte de séjour ou carte de travail, déclarez votre changement d'adresse en Mairie

Réouverture du Relais des Bauges



MAIRIE DE GRESY SUR ISERE
49, place Pierre Bonnet
73460 GRESY SUR ISERE
Téléphone : 04 79 37 91 94
Télécopie : 04 79 37 95 93
E.mail : accueil@gresysurisere.fr
Site Internet : www.gresy-sur-isere.com

Forum des associations



Repas des Aînés